

Conformément à l'article 52 n° 7 du règlement UE 2017 /745  
du Conseil relatif aux dispositifs médicaux (daté du 05/04/2017),

les **SEGUFIX**<sup>®</sup>-Bandagen,  
Das Humane System GmbH & Co. KG  
(SRN : DE-MF-000027702),

déclare par la présente, de manière contraignante et sous  
sa seule responsabilité, que les exigences essentielles de sécurité  
et de performance définies à l'annexe I du présent règlement sont  
satisfaites pour le médicament suivant :

**N° d'art. 2204 / 2304 / 2404 / 2104**  
**SEGUFIX**<sup>®</sup> Attache-poignets

dans les tailles et versions proposées selon la classe de prix 2024  
UDI-DI de base= PP01531220428 / Classe de risque = I

**Utilisation :**

- fixation flexible d'une ou des deux mains sur le lit
- application pour mesures privatives de liberté


**Indispensable pour l'utilisation :**

SEGUFIX<sup>®</sup> Standard avec sangle-entrejambe  
SEGUFIX<sup>®</sup> Standard avec fixateur-cuisses

La procédure d'évaluation de la conformité conformément aux  
annexes II et III du règlement UE 2017/745 a été  
appliquée. Cette déclaration est valable de  
ladate d'émission jusqu'au  
24/05/2028.

Jesteburg, le 25/05/2026

Date de d'émission



R. W. de Sánchez  
- direction -

Conformément à l'article 52 n° 7 du règlement UE 2017 /745  
du Conseil relatif aux dispositifs médicaux (daté du 05/04/2017),

les **SEGUFIX**<sup>®</sup>-Bandagen,  
Das Humane System GmbH & Co. KG  
(SRN : DE-MF-000027702),

déclare par la présente, de manière contraignante et sous  
sa seule responsabilité, que les exigences essentielles de sécurité  
et de performance définies à l'annexe I du présent règlement sont  
satisfaites pour le médicament suivant :

**N° d'art. 2224 / 2324 / 2424 / 2124**  
**SEGUFIX**<sup>®</sup> Attache-poignets rallongée

dans les tailles et versions proposées selon la classe de prix 2024  
UDI-DI de base= PP01531222430 / Classe de risque = I

**Utilisation :**

- fixation flexible d'une ou des deux mains sur le lit
- application pour mesures privatives de liberté (utilisation possible  
sans SEGUFIX<sup>®</sup> Standard avec sangle-entrejambe / fixateur-cuisses)

La procédure d'évaluation de la conformité conformément aux  
annexes II et III du règlement UE 2017/745 a été  
appliquée. Cette déclaration est valable de  
ladate d'émission jusqu'au  
24/05/2028.

Jesteburg, le 25/05/2026

Date de d'émission



R. W. de Sánchez  
- direction -